



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**Du samedi 10 Juin 2023**  
**Concernant la saison 2022-2023**

Le samedi 10 juin 2023 à 12h30 heures, les Fondateurs de l'association « **Amicale des Loisirs Martiaux** », les membres du comité directeur, et ses adhérents se sont réunis en assemblée générale à la cafétéria du parc Carillon, 02 rue des Saules, les Clayes sous-Bois – 78340

**Les membres du comité directeur et adhérents (Codir) – présents.**

- Mme Guillaume Anne : **Présidente** - membre du bureau
- M. Poque Bernard : **Trésorier** - membre fondateur
- M. Aubin Pascal : **Secrétaire** - membre fondateur
- Mme Iazzetta Florence : membre du bureau
- M. Fontaine Alain : membre du bureau
- M. Masson Bruno : membre du bureau

**Les adhérents présents :**

- M. Saifi Farid
- M. Cite-Mielle Stanislas
- M. Gaboriaud Pierre
- M. Farges Hervé
- M. Bontemps Jean-Pierre
- M. Maraux Thierry
- M. Duc Raphael
- Mme Bourguet Karine
- M. Carel Vianney
- Mme Snoussi Nadia
- M. Soudry Benoit
- M. Le Louedec Gerard
- M. Quantin Eric

**Les adhérents absents :**

- M. Benard Amori
- Mme Guille Doriane
- Mme Hugues Maryse
- Mme Le Maout Josette
- Mme Morigeon Marie Annick
- Mme Leignel Geneviève

**Les invités présents :**

- Mme Bontemps Christiane

**Bons pour pouvoir :**

- Aucun

**Objet de l'assemblée générale :**

- I) Ouverture de séance par Mme la Présidente
- II) Rapport moral
- III) Vote du rapport moral
- IV) Présentation des comptes
- V) Vote du rapport financier
- VI) Renouvellement des membres du bureau
- VII) Quitus à donner à l'ancien trésorier par les membres du bureau élus et l'assemblée.
- VIII) Fixation des cotisations « Saison 2023-2024 »
- IX) Budget prévisionnel
- X) Forum des Associations du 10 septembre 2023
- XI) Date de reprise des activités
- XII) Questions ou remarques diverses.

**Pièces mises à la disposition de l'assemblée :**

- Tableau des ressources-dépenses
- Balance de gestion de la saison 2022-2023
- Bon pour pouvoir

**Vérifications d'usages avant séance**

- Vérification des personnes présentes effectuée par les membres du comité directeur
- (Voir liste des « Présents – Absents – Bon pour pouvoir transmis » en début de P.V)



**Le Quorum est atteint, la séance Ordinaire est ouverte à 12h45.**

**I) Ouverture de séance par Mme la Présidente Guillaume Anne.**

La Présidente de l'ALM, Mme Guillaume Anne effectue un discours d'introduction avant de laisser cours à la rétrospective de l'année écoulée et à venir par le biais du rapport moral

**Discours d'introduction de Mme la Présidente**

*Amis du tatami, nous sommes à nouveau réunis ce 10 juin 2023 pour notre « traditionnel » assemblée générale.*

*Nous avons enfin partagé une année sportive que je dirai normale après 2 années de crise sanitaire, et avons fêté également au mois de septembre denier nos dix ans d'existence.*

*Nous allons une fois de plus voter pour élire les membres du bureau, et échanger sur les différents points que vous voulez aborder.*

*Notre association compte sur vous sachant que chacun, chacune, pose une pierre à l'édifice, et que c'est grâce à vous que les séances qui vous sont proposées évoluent.*

*Merci d'être là aujourd'hui, et poursuivons ensembles en 2024.*

**II) Rapport moral de Mme la Présidente**

Le secrétaire de l'ALM, Aubin Pascal, rappelle quelques règles :

Le rapport moral d'association, présenté par Mme la Présidente à l'occasion d'une Assemblée générale, permet de rendre compte de l'activité passée et à venir.

Le rapport moral sera soumis au vote des membres au cours de l'Assemblée générale annuelle.

**Mme La Présidente expose son rapport moral, bâtit les moments importants de notre association :**

*Notre association, pour sa progression, propose 3 types de séances que vous connaissez pour la plupart.*

- *Le mercredi : le bien être de 19h30 à 20h30, puis le judo jiu-jitsu jusqu'à 22h30*
- *Le samedi : l'A.C.M de 09h30 à 10h30, puis le judo ju-jitsu usqu'à 12h30*

*Faire pour soi, et non pour les autres....*

*Faire Avec les autres au rythme qui vous convient afin que chacun, chacune se retrouve...*

*Cette année, plusieurs d'entre vous, avec une progression visible sur l'année, ont été reçu à leur passage de grade :*

- *Le 6<sup>ème</sup> Dan pour Jacques*
- *Le 3<sup>ème</sup> Dan pour Pascal*
- *La ceinture marron pour Vianney*
- *La ceinture verte pour Doriane*
- *La ceinture jaune pour Benoît*

*En tant que présidente de l'ALM, je clôturerai mon rapport en remerciant l'assemblée et amis présents, et en soulignant l'importance de notre philosophie par un proverbe japonais :*

*« Mieux vaut voyager plein d'espoir que d'arriver au but »*

**III) Vote du rapport Moral :**

Le secrétaire de l'A.L.M, Aubin Pascal, après explication des règles associatives concernant les votes à venir, et en indiquant que le rapport financier fera l'objet d'un vote distinct comme le prévoit nos statuts associatifs,



met aux voix le rapport moral de Mme La Présidente, après avoir demandé au préalable si des adhérents souhaitent s'exprimer.

Aucune question et remarque n'étant posée, « **Le rapport Moral est adopté à l'unanimité** ».

Les membres du Codir proposent à l'assemblée de poursuivre l'ordre du jour et de laisser la porte ouverte à d'éventuelles questions en cours de séance.

#### IV) Présentation des comptes par le Trésorier.

M. Poque Bernard, trésorier de l'A.L.M, expose le rapport financier à l'assemblée et indique tenir à disposition l'ensemble pièces comptables pour étude éventuelle.

##### a) Poste des « Produits et Charges » concernant la saison 2022-2023

Le « Total Recettes » est de 5110 € se subdivisant ainsi :

- Cotisations « Arts Martiaux - Bien-être & A.C.M » : 2965 €
- Produits des activités annexes : 2145 €
- Autres postes : 0€

Le « Total Dépenses » est de 5299.08 € se subdivisant ainsi :

- Fournitures d'entretien et petits équipements : 34.15 €
- Dépenses événementiels : 1914.01 €
- Primes d'assurances : 143.70 €
- Missions / formations : 173.57 €
- Réceptions : 2452.90 €
- Frais postaux et communications : 200 €
- Services Bancaires : 60 €
- Concours divers : 300 €
- Frais de fonctionnement : 20.75 €

Le résultat net : **-189.08 euros**

- Le Solde N - 1 « saison 2021-2022 » est de : 4390.56 €
- Le Solde de la saison « 2022-2023 hors N - 1 » est de : **-189.08 €**
- Le Solde net comptable restant est de : 4201.48 €

##### b) Attribution des subventions :

L'A.L.M n'ayant pas de charge de personnel et s'auto finançant, ne trouve pas l'utilité pour le moment de demander dans un cadre normal de fonctionnement, des subventions auprès de la municipalité.

#### V) Vote du rapport financier du trésorier

Le secrétaire de l'A.L.M demande au préalable si des adhérents souhaitent s'exprimer.

Aucune autre question ou remarque n'étant posée, le secrétaire de l'A.L.M met aux voix le rapport financier du trésorier.

« **Celui-ci est adopté à l'unanimité** »

#### VI) Renouvellement des membres du comité directeur.

Le secrétaire sortant demande à l'assemblée si des adhérents désireraient se porter candidat afin de pouvoir intégrer le comité directeur pour un mandat d'un an, tel que défini dans les « Statuts de l'Association » de l'Amicale des Loisirs Martiaux

- **Article 6 : Election du Comité Directeur**
- **Article 7 : Composition du Comité directeur**



Le secrétaire sortant explique à l'assemblée les articles précités ;

**Se proposent à candidature :**

- Mme Guillaume Anne : « Présidente sortante »
- M. Poque Bernard : « trésorier sortant »
- M. Aubin Pascal : « secrétaire sortant »
- Mme Iazetta Florence : « membre du bureau sortant »
- M. Fontaine Alain : « membre du bureau sortant »
- M. Masson Bruno : « membre du bureau sortant »

Le secrétaire sortant de l'A.L.M, M. Aubin Pascal, met aux voix le renouvellement du comité directeur tel défini dans l'Art. 6

**Les membres du CODIR sont élus à l'unanimité.**

Le comité directeur élu, après délibération, désigne tel que défini dans l'Art. 7 :

- Mme Guillaume Anne au poste de « Présidente »
  - M. Poque Bernard au poste de « trésorier »
  - M. Aubin Pascal au poste de « secrétaire »
- « Ces désignations ont été adoptées à l'unanimité par les membres du CODIR ».**

**VII) Quitus à donner à l'ancien trésorier par le nouveau bureau de l'ALM et l'assemblée.**

Les nouveaux membres élus du comité directeur ainsi que l'assemblée, ayant pris connaissance des éléments financiers à disposition, donnent quitus à l'ancien Trésorier réélu M. Poque Bernard concernant la gestion de l'exercice 2022-2023

**« Le Quitus est validé à l'unanimité »**

**Une pause est effectuée afin que le nouveau bureau élu puisse s'entretenir et de définir la future ligne de conduite budgétaire**

**VIII) Fixation des cotisations « Saison 2023-2024 ».**

M. Poque Bernard, trésorier réélu, indique que les cotisations annuelles resteront inchangées, soit :

- 135 euros pour les membres actifs des « Arts martiaux »,
- 85 euros pour les membres actifs du « Bien-être & de L'A.C.M »

M. Poque Bernard, trésorier réélu, indique, que les dates d'encaissements des cotisations se feront en deux fois, la 1<sup>er</sup> au mois d'octobre 2023 et la 2<sup>ème</sup> au mois de mai 2024, les montants seront définis suivant l'activité choisie.

M. Poque Bernard, trésorier, tiens à rappeler qu'une adhésion est valable pour l'année sportive entière et que, sauf événement majeur, et / ou sur décision du comité directeur, les sommes des adhésions sont intégralement dues à l'association, même dans le cas d'une absence prolongée ou non présence effective.

**« L'assemblée valide à l'unanimité ces propositions ».**

**IX) Budget Prévisionnel :**

M. Poque Bernard Trésorier, indique qu'il est un peu tôt pour effectuer un prévisionnel car dans l'attente et l'expectative quant aux réponses de différents intervenants et stages pour la saison à venir.

**X) Forum des Associations du 10 septembre 2023 :**

M. Aubin Pascal, secrétaire, indique que le Forum des Clayes sous-bois se déroulera le dimanche 10 septembre 2023 au Gymnase Thierry Gillardi, et que tous les volontaires y seront les bienvenues.



## XI) Date de reprise des activités

M. Poque Bernard, indique que le renvoi des documents Mairie par L'ALM en date du 25 avril 2023, pour une reprise le mercredi 13 septembre 2023, est toujours en attente de réponse.

M. Poque Bernard espère pouvoir apporter aux adhérents avant la période estivale cette information.

## XII) Questions ou remarques diverses.

M. Poque Bernard, devant l'assemblée présente, tiens à évoquer les problématiques vécues et actuelles, dut au remplacement de l'intégralité de l'équipe dédiée aux services des sports et associations.

D'une part, M. Poque Bernard, ainsi que les membres du bureaux, soulignent de nouveau l'incohérence de la date de reprise très tardive proposée par la mairie, soit le 20 septembre 2023, et l'illogisme des réponses ou non réponses apportées.

D'autre part, M. Poque Bernard souligne l'incompréhension régnante dans le fait qu'il n'y ait pas eu cette année de réunion de planning. Le service des sports se retrouvant dans l'incapacité de donner de plus amples informations avant le 10 juillet, autrement dit, en pleine période estivale.

M. Poque Bernard indique que l'annulation du stage « Multi arts martiaux » pourtant préparé de longue date, fut lui aussi un dommage collatéral de ce changement d'équipe ; la complication des démarches administratives, pourtant simple auparavant, à mis à mal toute la chaîne organisationnelle, avec la crainte qui en découle de se voir refuser par complexité administrative, les animations et stages nationaux à venir.

Mme Bontemps Christiane, exerçant au sein de la municipalité, suggère après explications de prendre un rendez-vous le plus rapidement possible auprès de M. Le Maire M. Guiguen, ou de M. Huré, son adjoint, afin de leur en faire part et de trouver des solutions pérennes qui pourraient satisfaire non seulement l'ALM, mais également l'ensemble du tissu associatif Clétiens.

L'assemblée présente approuve cette suggestion.

Aubin Pascal, secrétaire de l'ALM, s'engage à effectuer cette demande dès lundi prochain et à en tenir informé l'ensemble des adhérents.

Aucune suggestion et remarque n'étant relevée, Mme La Présidente Guillaume Anne, remercie l'assemblée présente et propose de clôturer cette saison sportive de l'ALM par le verre de l'amitié.

**« L'assemblée remercie Mme La Présidente par une salve d'applaudissements »**

**Fin de séance : 13h15**

La Présidente

Mme. Guillaume Anne

Le Secrétaire

Mr. Aubin Pascal